



Retranscription de la conférence de presse du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon

(Abidjan, le 24 avril 2008)

Ban Ki-moon (Secrétaire général de l'ONU) : Mesdames et Messieurs, nous approchons de la fin de ma visite en Côte d'Ivoire et je suis satisfait des réunions que j'ai tenues avec les principaux protagonistes de la crise ivoirienne. Comme vous le savez, un an après la signature de l'Accord de paix de Ouagadougou, je tenais en me rendre ici afin de me d'observer de près les progrès accomplis vers un retour à la normale en Côte d'Ivoire.

Je tiens à souligner que les Nations-Unies se félicitent du progrès réalisé jusqu'ici dans la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou. J'ai également rencontré, ce mardi, le Président Compaoré et l'ai félicité du rôle qu'il continue de jouer pour faciliter le processus de paix. Cependant, c'est la volonté commune d'aller de l'avant des acteurs ivoiriens, en particulier le Président Gbagbo, le Premier ministre Soro, les partis politiques et du peuple ivoirien lui-même, qui nous a permis de réaliser cette avancée. Je veux pouvoir croire que ce progrès marque un point de non-retour. Je prie instamment tous les dirigeants politiques et leurs partisans à respecter le code de bonne conduite pour les partis politiques, qui été signé hier en ma présence.

Ceci étant, nous ne pouvons ignorer l'ampleur des défis considérables qu'il reste à surmonter. La voie vers les élections, vers la paix durable et la réconciliation, peut être dangereuse et nous devons être vigilants. Au cours de mes deux jours à Abidjan, j'ai aussi discuté de la façon dont l'ONU peut aider votre pays dans la gestion de ces défis et des risques. J'ai également eu à discuter de comment les Nations-Unies pourraient apporter leur appui à l'accomplissement des tâches restantes dans le processus de mise en œuvre complet de l'Accord de Ouagadougou.

J'ai aussi rappelé à tous mes interlocuteurs le rôle crucial que mon Représentant spécial jouera dans la certification de toutes les étapes du processus électoral, conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil de sécurité. J'ai aussi exprimé l'espoir que tous les acteurs politiques vont continuer à soutenir mon Représentant spécial dans cette cruciale tâche. J'exhorté donc les acteurs politiques ivoiriens à solidifier les progrès réalisés pendant ces treize derniers mois. Je les invite à intensifier leurs efforts, de sorte que le potentiel actuel de retour de la paix se traduise en une réalité concrète de paix.

Rétablissement la paix et la prospérité en Côte d'Ivoire, qui jusqu'au début de la crise était la plaque tournante de la région, est extrêmement important pour d'ensemble des pays africains vers la réalisation des Objectifs du développement du Millénaire. Je l'ai souligné dans mes discussions avec le Président Gbagbo et il est d'accord avec moi que la paix est essentielle au développement économique. Dans ce cadre, il a promis de faire tout son possible pour mettre le pays sur la voie de la prospérité et je me suis engagé, au nom des Nations Unies, à lui apporter l'appui nécessaire vers cet objectif. Nous avons également convenu de poursuivre nos discussions, autant sur le processus de paix que sur les Objectifs du Millénaire quand il assistera à l'Assemblée générale en septembre prochain à New York.

Je vais m'arrêter ici et prendre vos questions. Merci beaucoup.

Yves Sorokobi (Porte-parole du Secrétaire général) : Merci. On s'apprête à prendre les questions. Je voudrais vous prévenir que le Secrétaire général va vous répondre en anglais. Nous avons un interprète qui va vous donner un résumé de sa réponse.

Barthelemy Kouamé(Rédaction Internet de Fraternité Matin) : *Vous avez rencontré ce matin le Président de la Commission Electorale Indépendante (CEI), Robert Beugré Mambé. A sa sortie d'audience il a dit que vous avez discuté de la question de la certification. Nous voulons savoir quels sont réellement les outils dont vous disposez pour valider ou invalider la future présidentielle et les autres scrutins?*

BK-M : Comme vous savez, mon Représentant spécial l'Ambassadeur Choi a été confié le mandat de la part du Conseil de sécurité de l'ONU. Il lui appartient donc de certifier toutes les étapes du processus électoral et il a eu une très bonne réunion avec le Président Gbagbo. Ils se sont mis d'accord sur cinq critères pour le processus de certification. Il s'agit du mandat de l'Ambassadeur et j'ai tout à fait confiance qu'il pourra remplir toutes ses responsabilités

Paulin Zobo (Fraternité Matin). *Merci M. le Secrétaire général, Je voudrais savoir au terme de votre visite de 48 heures ce que nous pouvons retenir du financement du processus électoral, puisque, avant votre arrivée, on avançait qu'il n'y avait pas assez de fonds et qu'on attend que la communauté internationale, notamment vous, puisse mobiliser des fonds additionnels. Est-ce qu'au moment où vous partez, nous pouvons être rassurés par rapport au financement du processus électoral?*

BK-M : Le gouvernement a annoncé officiellement que les élections auront lieu le 30 novembre. Il s'agit d'une très bonne décision, d'une décision cruciale, d'une annonce très importante. Et j'ai applaudi d'ailleurs le Président Gbagbo lorsque nous avons parlé de ceci ; j'ai applaudi sa résolution sa détermination de poursuivre le processus démocratique. J'ai également parlé avec le Président Gbagbo et le Premier Ministre Soro de l'importance cruciale des élections et que ces élections se déroulent comme prévu.

Je suis préoccupé cependant par le fait que c'est possible d'avoir des obstacles qui surgissent, qui ne sont pas planifiées et ainsi, j'ai encouragé le Président Gbagbo à ne pas laisser ce processus être entravé par quoi que ce soit et je l'ai exhorté lui et le Premier ministre de continuer avec le processus électoral en dépit de tout obstacle qui puisse surgir. Il m'a répondu qu'il était fermement résolu, il m'a assuré de sa détermination de respecter la chronologie établie. Vous avez soulevé la question de financement. Il me semble que ceci a été déjà prévu. Je pense que la communauté internationale doit faire une contribution au processus. D'ailleurs, hier vous savez qu'il a eu la signature d'un accord entre les pays des bailleurs de fonds et votre Gouvernement. Il s'agit d'un engagement tout à fait important. Ceci dit, il faut que votre gouvernement continue avec le bon déroulement du processus électoral, que ça soit sous votre responsabilité et avec vos ressources dans la mesure du nécessaire. Il est quand même très important que la communauté internationale soutienne vos efforts

Faustin Yao (Le Quotidien): *Monsieur le Secrétaire général, malgré l'Accord politique de Ouagadougou des voix s'élèvent, notamment par des organisations internationales, pour dénoncer des violations des droits de l'homme, et aller même jusqu'à exiger des sanctions contre certains acteurs identifiés. Alors je voudrais savoir au terme de votre visite, est-ce que vous avez abordé la question de la violation des droits de l'homme. Si oui, est-ce qu'on peut avoir des assurances de ce point de vue?*

BK-M : La promotion et la protection des Droits de l'Homme constituent des principes et des règles fondamentales pour la communauté internationale ainsi que dans la charte de l'Organisation des Nations Unies. Dans toutes mes réunions avec tous les dirigeants de par le monde, et surtout dans les pays africains, j'ai toujours souligné l'importance des Droits de l'Homme. Comme vous savez, cette année marque le soixantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Malheureusement, en dépit de ceci, nous avons assisté, souvent, à des abus, à des violations des Droits de l'Homme surtout pour certaines populations plus vulnérables, à savoir, les femmes, les jeunes filles et les enfants. Ceci est tout à fait inacceptable. Ça se produit très souvent dans des situations de conflit. Là on assiste à des violations des Droits de l'Homme très importantes, mais l'impunité n'est pas acceptable. Il n'est jamais justifié de violer les Droits de l'Homme. Ainsi, je suis fermement résolu, en tant que Secrétaire général, à faire de mon mieux pour promouvoir et protéger les Droits de l'Homme ; surtout pour protéger les femmes, les jeunes filles et les enfants contre tout abus sexuel.

YS : Le Secrétaire général a généreusement accepté une autre question. Est-ce que

Ignace Bidi (Le Matin d'Abidjan) : *M. le Secrétaire général, je voudrais revenir sur l'aspect des sanctions. Est- ce qu'au terme de la rencontre que vous avez eue avec le Chef de l'Etat vous avez abordé la question de la levée des sanctions qui frappent certains Ivoiriens de la société civile et des Forces Nouvelles?*

BK-M : Toute action entreprise de la part de ceux qui essaient de promouvoir la paix ou de maintenir la paix, que ce soit les Forces de maintien de la Paix de l'ONU ou les Forces Nouvelles, lorsqu'il s'agit d'un crime, l'impunité n'est pas acceptable. Je ne peux pas l'accepter. C'est mon propre principe que l'impunité n'est pas acceptable pour tout crime. J'ai une Tolérance Zéro, surtout pour la violence sexuelle. Comme vous allez peut-être le comprendre, je ne peux pas, je ne dois pas vous révéler les détails de mes dialogues avec vos Chefs d'Etat. Cependant, je peux vous dire que j'ai parlé du fait que l'impunité n'est pas acceptable et pour moi c'est surtout très important. Je souligne le fait que pour moi, l'impunité n'est pas acceptable, même si je ne peux pas vous révéler les discussions que nous avons eues.

Comme c'est la dernière question qui a été posée, je saisirais l'occasion pour vous faire une dernière petite remarque à titre personnel : Je voudrais vous dire que pendant mon séjour ici, j'ai été très impressionné et très encouragé également par la volonté que j'ai vue chez vos dirigeants, chez vos institutions nationales, parmi votre peuple. J'ai vu une volonté ferme de vouloir surmonter les problèmes sociaux et politiques et j'ai également été encouragé par le fait que vous allez continuer. Sachez que c'est votre effort qui compte, mais l'ONU sera toujours là pour vous soutenir. Vous avez le Représentant spécial du Secrétaire général qui sera toujours à vos côtés pour soutenir vos efforts qui sont énormes, je le sais. Il faut que vous regagniez la confiance de la communauté internationale par le biais d'élections transparentes, par le biais de la stabilité, et ainsi vous pouvez promouvoir le développement économique. Sans stabilité, il n'est pas possible d'avoir un développement économique.

Ce matin, j'ai rencontré les membres de la Commission Electorale Indépendante (CEI) et je les ai exhorté à faire de leur mieux pour que ces élections se déroulent de façon transparente, équitable et démocratique. C'est le seul moyen d'avoir une ambiance de concurrence objective et juste pour les candidats pour vraiment refléter la volonté de votre peuple. Ainsi, je rentre chez moi, avec énormément d'appréciation pour ce que j'ai vu ici. Je vous remercie.

YS : Tout est bien qui finit bien. Le Secrétaire général a accepté de faire une Photo avec vous

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email : hamadoun@un.org

Margherita Amodeo, Directrice de l'Information, Tél. : +225-06203305 ;
Portable : +225-05990313
Email : amodeo@un.org

<http://www.onuci.org>